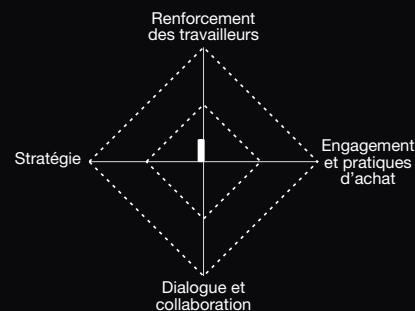


# CHARLES VÖGELE

MARQUE : Charles Vögele



## Filières d'approvisionnement

Charles Vögele a déclaré que ces informations étaient sensibles et confidentielles.  
Charles Vögele ne publie pas de liste complète des noms et adresses des usines de ses fournisseurs.

## Pays de production

Asie (90 %) dont la Chine (17 %), le Bangladesh (41 %), l'Inde (9 %), le Pakistan (1 %), l'Indonésie (2 %), autres pays asiatiques (19 %) – Europe (10 %)

## Chiffre d'affaires 2012

CHF 971.8 millions (€ 794.2 millions)

## Bénéfice 2012

CHF - 109.4 millions (€ -89.3 millions)

## Nombre d'employés au 31/12/2012

?

## Nombre de points de vente au 31/12/2012

812 magasins

## POSITION DE L'ENTREPRISE SUR LE SALAIRE VITAL

« Nous mettons en œuvre le code de conduite du BSCI (Business Social Compliance Initiative) dans nos filières d'approvisionnement internationales. Ce code impose le paiement du salaire minimum légal. Ce salaire doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux des travailleurs et leur apporter un revenu discrétionnaire. Ceci n'étant pas toujours le cas, nous soutenons le paiement d'un salaire vital, par le biais du travail du BSCI. »

« Nous pensons qu'il est essentiel de souligner l'importance d'une approche globale sur la question d'une rémunération équitable pour les travailleurs. Dans ce contexte, il est important de traiter les aspects qualitatifs et quantitatifs des salaires (moyen de paiement, délais et caractère formel du paiement, prise en compte des compétences et du niveau d'éducation du travailleur, et égalité de traitement pour les employés travaillant à plein-temps, mi-temps ou à la pièce). »

## NOTRE ÉVALUATION GLOBALE

Charles Vögele n'a fait que répéter la réponse fournie par le BSCI sans réellement s'engager. L'entreprise a choisi de se cacher derrière le BSCI et de lui sous-traiter sa responsabilité de faire respecter les droits humains et les droits du travail. Rien dans la réponse apportée par cette entreprise ne laisse entrevoir un quelconque investissement dans l'amélioration des salaires payés dans ses filières d'approvisionnement afin d'atteindre le niveau du salaire vital.

## EN DÉTAILS

L'entreprise dispose-t-elle d'un référentiel de salaire vital accessible au public ? *Non.*

# [...] CHARLES VÖGELE

## EN DÉTAILS

### RENFORCEMENT DES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Charles Vögele nous a redirigé vers le Code de conduite du BSCI qui comprend des déclarations sur la liberté d'association. Ce code est affiché chez ses fournisseurs.

Charles Vögele déclare : « La responsabilité de fournir aux travailleurs informations et formations [sur la liberté d'association et le droit de négocier collectivement] incombe à nos fournisseurs. Le respect de cette responsabilité fait partie des exigences prévues par le Code de conduite du BSCI. »

Aucune information n'a été donnée quant au contenu des formations ou à l'éventuelle participation des fournisseurs aux formations que le BSCI propose à leur attention.

### RÉFÉRENTIEL ET PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT

Charles Vögele déclare : « Le calcul du salaire vital local fait partie de l'audit du BSCI et est effectué selon la méthodologie SA8000. Ce calcul est utilisé pour l'analyse des lacunes et dans les Plans d'actions correctives envoyés aux fournisseurs après chaque audit du BSCI. Ces plans indiquent les mesures à prendre afin d'atteindre le niveau du salaire vital. »

L'entreprise n'a pas souhaité répondre aux questions sur le niveau actuel des salaires chez ses fournisseurs ou sur ses politiques et pratiques d'achat. Charles Vögele a déclaré que ces informations étaient sensibles et confidentielles.

### DIALOGUE ET COLLABORATION

Charles Vögele nous a redirigés vers les prises de position du BSCI. Concernant le salaire vital, le BSCI stipule :

« Selon le BSCI, l'augmentation durable des salaires des travailleurs passe par la législation locale et se fonde sur une discussion entre les partenaires sociaux locaux. Pour mettre en lumière l'import-

tance de ce concept, le BSCI participe à un réseau de Tables Rondes... » Impossible de connaître le contenu de ces tables rondes ou de savoir si des fournisseurs de Charles Vögele y participent.

Charles Vögele ne prend part à aucune initiative multipartite, ni ne dialogue avec des ONG ou des syndicats en vue d'avancer concrètement sur la question du salaire vital. L'entreprise ne communique pas sur la situation des salaires ou sur les mesures prises et les progrès réalisés dans ses filières d'approvisionnement.

### STRATÉGIE VERS UN SALAIRE VITAL

Charles Vögele déclare : « Le paiement d'un salaire vital est un objectif à long terme qui fait l'objet d'un travail au niveau des usines. Nous travaillons individuellement avec chaque fournisseur par l'intermédiaire du BSCI car certains sont plus près d'atteindre l'objectif du salaire vital ou plus aptes à y arriver que d'autres pour lesquels différentes mesures et interventions sont nécessaires. La stratégie préconisée par le BSCI consiste en une démarche par paliers. Le BSCI participe activement au Fair Wage Network et croit en une approche holistique pour améliorer les conditions de travail et les pratiques de rémunération pour les travailleurs. »

Charles Vögele et le BSCI n'ont fait part d'aucune stratégie claire comprenant des paliers mesurables et un calendrier précis pour mettre en œuvre le salaire vital.

### COMMENTAIRES D'ACHAT

Charles Vögele sous-traite au BSCI son devoir de diligence raisonnable vis-à-vis du respect des droits humains dans ses filières d'approvisionnement.

Le BSCI reconnaît généralement le droit à un salaire vital. Pourtant, il n'exige pas de ses membres qu'ils le fassent respecter dans leurs filières d'approvisionnement. Dans ses prises de position publiques, le BSCI traite de la responsabilité des gouvernements, des syndicats et des ONG vis-à-vis de la mise en œuvre d'un

salaire vital. Toutefois, pour que cela soit possible, les entreprises doivent analyser leurs propres pratiques d'achat, adapter leurs prix d'achat et délais d'approvisionnement afin de permettre aux fournisseurs de payer un salaire vital. Le BSCI ne fait aucun effort en la matière.

Le BSCI souhaite se concentrer sur « les aspects qualitatifs et quantitatifs » du paiement des salaires. Il est effectivement important de payer les travailleurs sans retard et de s'assurer que les salaires reflètent leurs compétences. Mais à l'heure actuelle, les salaires sont si faibles que le principal souci des travailleurs employés par les fournisseurs est qu'ils ne sont même pas en mesure de couvrir leurs besoins les plus fondamentaux comme acheter de quoi manger. Les salaires doivent sensiblement augmenter dans l'industrie du vêtement, des chaussures et du textile. Ainsi, les marques doivent s'engager à acheter les produits plus chers à leurs fournisseurs afin de participer à la hausse des salaires. Ni le BSCI, ni Charles Vögele ne s'y sont engagés.

Rien dans les réponses de Charles Vögele ne suggère que l'entreprise – en partenariat avec les fournisseurs, les travailleurs, les syndicats et les ONG – prend des mesures concrètes afin de garantir un salaire vital dans ses propres filières d'approvisionnement. L'entreprise ne fait que très peu d'efforts pour renforcer les travailleurs qui fabriquent ses produits.

Charles Vögele se repose entièrement sur les positions, les standards, les activités et les audits du BSCI et ne fait preuve d'aucun engagement personnel concernant la question du salaire vital. Pour obtenir un réel changement chez les fournisseurs, il ne suffit pas de reléguer ses responsabilités à des organismes comme le BSCI. Charles Vögele doit assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de ses filières d'approvisionnement et prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que les droits de tous les travailleurs y sont respectés, y compris le droit à un salaire vital.